



20 Avenue Edmond Esmonin
38 029 Grenoble

☎ 04 76 23 08 63

✉ ruo.accueil@crous-grenoble.fr

- ▶ Loyer à partir de 190 € à 356 € /mois
Charges comprises
- ▶ Caution : 1 mois de loyer
- ▶ Contrat 12 mois
- ▶ Préavis de départ 1 mois



À PROXIMITÉ

GA, École d'architecture, École de l'Urbanisme, I.M.T., I.C.M., Institut d'Urbanisme de Grenoble, IUP métiers des livres, École hôtelière Lesdiguières, École hôtelière Le Clos d'Or, Lycées Louise Michel et Vaucanson. Piscine Les Dauphins, Patinoire Polesud, Le Summum, MC2, Centre Commercial



TRANSPORTS

TRAM ligne A - Arrêt « Grand'Place »
BUS lignes 13, 23 et 32
Arrêt « Edmond Esmonin »
BUS lignes 26 - Arrêt « Le Mail »

Résidence Universitaire Olympique



COMPOSITIONS

- ▶ Bâtiments traditionnels Chambres de 9m² (Sanitaires à partager)
- ▶ Bâtiments réhabilités Chambres de 9m² équipées de sanitaires privés



EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- ▶ 1 lit
 - ▶ 1 chaise
 - ▶ 1 bureau
 - ▶ 1 placard
 - ▶ 1 étagère
 - ▶ 1 accès internet à la charge de l'étudiant
- Uniquement dans les chambres rénovées :*
- ▶ 1 salle de bain (douche+wc)
 - ▶ 1 réfrigérateur



EQUIPEMENTS COLLECTIFS

- ▶ Cuisine commune équipée de plaques électriques
- ▶ WC et douche communs pour les chambres dans les bâtiments traditionnels
- ▶ Local vélo
- ▶ Laverie
- ▶ Gardiennage



AIDES AU LOGEMENT

Les logements ouvrent droit au bénéfice de l'ALS. Conditions d'obtention et saisie du dossier sur le site de la caf. Le montant de l'ALS varie d'un étudiant boursier à un étudiant non boursier.

Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas redevables de la taxe d'habitation.



PIÈCES ADMINISTRATIVES

- ▶ Dépôt de garantie (caution)
Encaissement immédiatement et remboursement après état des lieux.
- ▶ Dossier d'engagement de caution solidaire comprenant :
 - 2 actes de caution dûment remplis (manuscrits et originaux) par un garant domicilié en France. Un étudiant ne peut pas se porter garant pour un autre étudiant.
 - 1 photocopie des 3 derniers bulletins de salaires du garant (d'un montant minimum mensuel de 1000 €)
 - le RIB du garant
 - les justificatifs d'identité (passport ou carte d'identité) et de domicile du garant (facture EDF)
- ▶ Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs et de responsabilité civile.
- ▶ Justificatifs d'étude et d'identité, R.I.B et 1 photo d'identité de l'étudiant.
- ▶ L'étudiant signe à son arrivée à la résidence un règlement intérieur qu'il s'engage à respecter durant son séjour dans les lieux.

Crous
Grenoble
Alpes